



Guide méthodologique

Pratiques écoresponsables : Guide à destination des équipes terrain

Desk Afrique de l'Ouest
2017

Auteur

Grégoire RIVIERE

Comité de lecture

Philippe ALLARD

Emmanuel BERTOLUS

Michael CARRIER

Boris DENNE

Emmanuel DEVAUX

Stéphanie DEYGAS

Grégory DOUCET

Pierre GALLIEN

Maxence GIRAUD

Stephanie LEGOFF

Véronique WALBAUM

Édition et mise en page

Handicap International

Direction des Opérations et des Ressources Techniques

Pôle Innovation et Management des connaissances

Stéphanie DEYGAS

Crédit photographique (couverture)

© Benoit Almeras / Handicap International (Légende : suite à l'ouragan Matthew, des dizaines de famille vivent dans un environnement peu sûr : tas d'ordure, eaux stagnantes, manque d'accès à des installations sanitaires dignes de ce nom, Haïti, 2016)

Sommaire

Introduction	3
Principes et repères	4
Le changement climatique	4
Prendre en compte les questions environnementales	5
Intégrer les questions environnementales dans le cycle de projet	6
Guide pratique	8
Mobiliser et engager	8
Définir les changements.....	8
Prévoir que la mise en place de la démarche prend un certain temps.....	8
Identifier et lever les freins	9
Motiver / mobiliser les équipes.....	10
Impliquer à tous les stades de la démarche.....	10
Désigner un référent environnement et développer une <i>Green team</i>	10
Mettre en place des actions de formation / sensibilisation.....	11
Communiquer tout au long de la démarche / valoriser les actions mises en place	11
Exemples de bonnes pratiques	11
Evaluer son impact en réalisant un diagnostic initial	14
L'outil de mesure de l'empreinte environnementale (OMEE)	14
Gérer les consommations	16
La gestion de l'eau.....	16
La consommation d'électricité	20
La consommation du papier.....	25
La consommation liée aux déplacements	30
Acheter de façon responsable	36
Adopter une politique d'achat responsable.....	37
Exemples de bonnes pratiques	38
Gérer les déchets de façon responsable	41
Qu'est-ce qu'un déchet ?	41
Les démarches préalables à la gestion des déchets.....	43
La gestion des déchets	43
Exemples de bonnes pratiques	44
Boîte à outils	46

Introduction

Pourquoi ce guide méthodologique ?

Ce guide a pour objectif de proposer des pratiques écoresponsables afin que les programmes et missions de Handicap International puissent réduire l'impact de leurs activités sur l'environnement :

- Limiter et diminuer l'impact environnemental des programmes/missions.
- Contribuer à un environnement plus durable, respecter pleinement le principe « Ne pas nuire ».
- Poursuivre les efforts et initiatives déjà en place en matière d'éco-responsabilité au sein de Handicap International.

A qui s'adresse ce guide méthodologique ?

Ce guide s'adresse aux programmes/missions de Handicap International quels que soient la zone, le secteur ou le contexte d'intervention.

Comment est organisé ce guide méthodologique ?

Ce document est divisé en trois parties :

- La partie « **Principes et repères** » décrit l'environnement dans lequel s'inscrit ce guide méthodologique, à la fois en externe et en interne à l'organisation ;
- Le « **Guide pratique** » propose différentes bonnes pratiques et s'organise autour de 5 parties :
 1. Engager et mobiliser
 2. Evaluer son impact en réalisant un diagnostic initial
 3. Gérer les consommations
 4. Acheter responsable
 5. Gérer durablement les déchets
- Enfin, la « **Boîte à outils** » présente des outils et des supports facilitant la mise en place d'une démarche écoresponsable.

Comment utiliser ce guide méthodologique ?

Chaque programme/mission est invité à se fixer des objectifs contextualisés en s'appuyant sur le contenu de ce guide. Ce guide ne propose en aucun cas une liste exhaustive de bonnes pratiques, il est un outil pour aider les programmes/missions à s'investir sur les questions du respect de l'environnement, de l'atténuation du changement climatique. Il a donc vocation à s'enrichir des différentes expériences, et des pratiques locales. Il sera mis à jour régulièrement.

Le changement climatique

Le changement climatique est défini par la **Convention des Nations Unies sur le changement climatique** comme le « changement du climat attribué directement ou indirectement à l'activité humaine et qui altère la composition de l'atmosphère globale, ainsi que la variabilité naturelle du climat observée au fil de périodes de temps comparables »¹.

Les effets du changement climatique sont déjà visibles dans plusieurs régions du monde, et sont irréversibles à long terme. En menaçant de détruire plusieurs décennies d'efforts de développement, ils représentent un risque majeur pour la réduction de la pauvreté. Selon le groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), les activités humaines sont en train d'altérer notre système climatique. Les températures à la surface de la terre ont augmenté au cours du siècle dernier, et les effets de ce réchauffement sur les systèmes physiques et biologiques sont de plus en plus observables. Les changements climatiques sont responsables de changements progressifs, tels que l'élévation du niveau de la mer, le déplacement des zones climatiques ou encore la modification des régimes de précipitations. Ils ont aussi pour effet d'accroître la fréquence et l'ampleur d'événements météorologiques extrêmes comme les sécheresses, les inondations ou les tempêtes.

Si le changement climatique est un phénomène mondial, **ses effets néfastes sont davantage ressentis par les populations et les pays les plus pauvres**. En effet, les populations les plus marginalisées sont particulièrement vulnérables en raison de leur forte dépendance à l'égard des ressources naturelles et de leur capacité limitée à faire face aux effets liés au changement climatique. Ainsi, les changements climatiques se rajoutent aux vulnérabilités existantes. L'accès à l'eau potable est de plus en plus difficile, la santé des personnes pauvres se dégrade et la sécurité alimentaire de nombreux pays en Asie, en Afrique, et en Amérique latine est réellement menacée. Dans certaines zones où les possibilités de diversification des moyens d'existence sont très limitées, la baisse du rendement des cultures risque de provoquer des périodes de malnutrition chroniques. Le phénomène El Niño est un des exemples qui montre à quel point la variabilité climatique actuelle a déjà des effets dévastateurs sur les pays et les populations vulnérables (raréfaction des zones de pêche, sécheresses, inondations, tempêtes, etc.).

Face aux effets du changement climatique, les **personnes handicapées sont également directement concernées** à plusieurs égards. D'abord, elles sont particulièrement vulnérables aux catastrophes naturelles. Les personnes handicapées n'ont souvent pas les moyens techniques et financiers de mettre en œuvre des stratégies d'adaptation aux changements climatiques. Ensuite, il leur est souvent difficile de se déplacer sur des distances importantes,

¹ Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques ; Article 1^{er}
<http://unfccc.int/resource/docs/convkp/convfr.pdf>

alors même que le changement climatique provoque de nombreux déplacements de populations. Les catastrophes naturelles accroissent également les risques de survenue de situations de handicap. Par ailleurs, les changements climatiques participent à l'augmentation et à une nouvelle répartition géographique des maladies invalidantes. Enfin, la dynamique des flux de populations des campagnes vers les villes (induite par les changements climatiques) contribue à des processus d'urbanisation très rapide favorisant le développement de conditions de vie précaires, dont le lien avec le handicap est établi. D'autres facteurs de handicap sont multipliés par les effets des changements climatiques : malnutrition, accidents de la route, pollution, hypertension, troubles psychologiques, conflits de « basse intensité », etc.

Ces **différents constats doivent permettre la mobilisation des différents acteurs** dans la mise en œuvre de **mesures d'atténuation et d'adaptation aux changements climatiques**. Cela concerne non seulement l'ensemble de la communauté internationale, mais aussi les acteurs du développement et de l'urgence, tel que Handicap International. L'écoresponsabilité est aujourd'hui un enjeu essentiel, dont Handicap International doit se saisir.

Il est donc de la responsabilité de Handicap International de prendre en compte les impacts de ses actions, afin d'en limiter les aspects négatifs sur l'environnement et sur les moyens d'existence des populations qui sont bénéficiaires de ses actions.

Prendre en compte les questions environnementales

En tant qu'acteur de la société civile mondiale, témoin des évolutions du monde et acteur du changement social, Handicap International a déjà reconnu l'importance du changement climatique dans sa nouvelle stratégie fédérale. Consciente de ces effets dévastateurs pour certaines régions du monde, Handicap International travaille déjà au travers de ses projets de réduction inclusive des risques de catastrophes à faciliter les adaptations aux conséquences du changement climatique, ceci pour diminuer le nombre de victimes et limiter les impacts des manifestations climatiques violentes, spécialement sur les populations les plus à risques, y compris les personnes handicapées. Handicap International a les moyens d'aller au-delà, en contribuant également à l'atténuation des effets du changement climatique, notamment en travaillant à réduire son empreinte carbone d'un point de vue structurel. Devenir écoresponsable est aujourd'hui une traduction concrète du « penser global et agir local ».

La prise en compte des impacts environnementaux s'inscrit pleinement dans le respect d'un principe humanitaire que Handicap International s'est engagée à respecter : le « *Do no harm* ». Il est en effet du devoir de Handicap International de prendre en compte son impact environnemental, afin d'éviter toutes les conséquences négatives de ses interventions, et de permettre d'améliorer la qualité de l'aide en anticipant les impacts à moyen et long termes.

Le meilleur moyen de combattre l'impact du changement climatique sur les conditions de vie des populations les plus vulnérables consiste à intégrer des mesures de réduction des risques et d'adaptation aux changements climatiques dans la planification des interventions². C'est essentiel pour atteindre les objectifs du millénaire pour le développement (OMD), et notamment l'objectif premier et fondamental qui est de réduire de moitié l'extrême pauvreté, et pour participer à l'objectif 13 des objectifs de développement durable (ODD) : « Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions ».

Les actions d'adaptation aux changements climatiques doivent aller de pair avec des actions d'atténuation, c'est-à-dire des actions visant à la limitation des concentrations de gaz à effet de serre (GES) dans l'atmosphère.

Dans sa stratégie 2016-2025, Handicap International insiste sur le fait que « l'accélération du changement climatique affecte en premier lieu les populations les plus vulnérables et challenge notre capacité à faire face à ses conséquences ».

Au-delà des responsabilités de Handicap International en tant qu'acteur humanitaire et de la solidarité internationale, il est aussi important de tenir compte des attentes de ses soutiens : protéger l'environnement et limiter les effets du changement climatique font partie des valeurs communes dans l'opinion publique. Les bailleurs institutionnels sont également aujourd'hui en attente de voir les ONG adopter des comportements vertueux en matière de préservation de l'environnement : ils ont même des exigences concrètes de plus en plus fortes à cet égard.

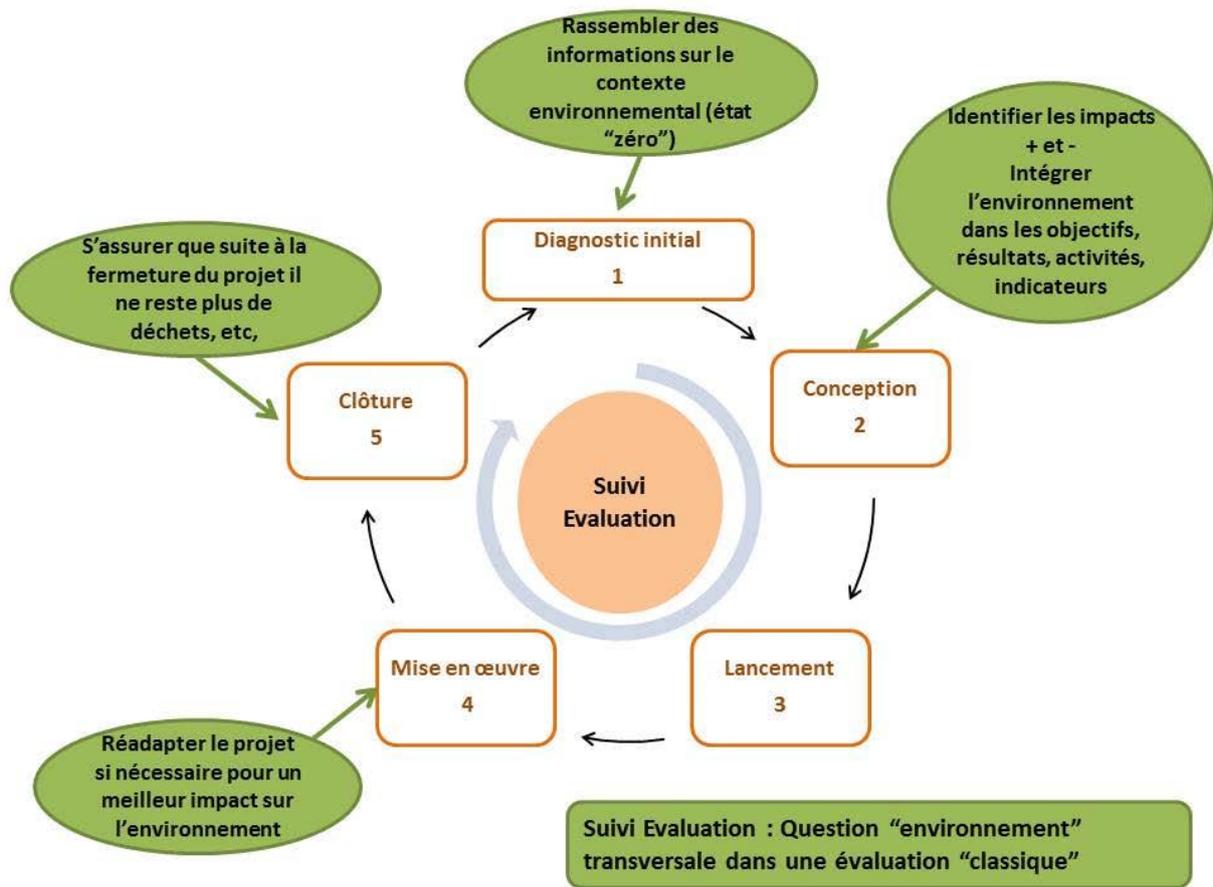
Intégrer les questions environnementales dans le cycle de projet

Si la partie suivante de ce guide méthodologique propose des pratiques écoresponsables pour diminuer et limiter l'impact des programmes/missions de Handicap International, il est tout aussi important de considérer l'environnement aux niveaux des projets. Ainsi faut-il intégrer les questions environnementales dans le cycle de projet. L'intégration de ces questions nécessite :

- Une réflexion continue : se poser des questions clés à chaque étape du cycle de projet (diagnostic initial ; conception ; lancement ; mise en œuvre ; clôture ; suivi-évaluation).
- Une approche transversale visant l'ensemble des secteurs d'activités (programme, logistique, communication, technique...).
- Une démarche visant à mettre en place des bonnes pratiques, plutôt que des techniques et technologies coûteuses.

Le schéma suivant propose pour chaque étape du cycle de projet de Handicap International des points de vigilance à avoir pour intégrer les questions environnementales dans un projet.

² Pour cela, se référer au document cadre « Réduction des Risques de Catastrophes Inclusive : Renforcer la résilience de tous » de la Direction des Ressources Techniques.



Enfin, l'intégration de l'environnement dans un projet permet de répondre aux critères et aux mots clés du Référentiel Qualité Projet de Handicap International³, exemple les critères « Changements » (Effets, Impact, Mitigation), Pérennité ou encore le mot clé « Ne pas nuire ».

³ http://www.hiproweb.org/uploads/tx_hidrtdocs/PosterReferentielQualiteHI.pdf

Mobiliser et engager

La prise en compte des impacts environnementaux des activités d'un programme/mission implique la définition de nouvelles pratiques. Cela va d'un simple changement des manières de faire jusqu'à une réorganisation plus profonde des méthodes de travail.

Pour qu'une démarche écoresponsable soit efficace et efficiente, sa mise en place doit être accompagnée d'une réflexion sur la conduite du changement, de façon à prévenir les risques, lever les freins potentiels et permettre à chacun de contribuer au projet en trouvant du sens aux actions qu'il réalise.

Le processus d'intégration d'une approche environnementale variera pour chaque programme/mission en fonction de son organisation, de sa taille, de son contexte et d'autres caractéristiques.

Définir les changements

La mise en place d'une démarche écoresponsable entraîne des changements dans les pratiques de travail, c'est pourquoi cette démarche doit être adaptée aux procédures en place dans le programme/mission. Il est important d'avoir une phase de réflexion stratégique (réaliser un diagnostic interne ; identifier les questions environnementales au sein du programme/mission ; identifier les outils et méthodologies existants, etc.), afin de pouvoir délimiter le bon périmètre d'action, de décrire ce qui va changer précisément dans l'organisation, les processus, les compétences requises, le management, les outils, la mobilisation des équipes.

Différentes méthodes d'accompagnement au changement existent, notamment une ressource de Handicap International qui structure le changement d'une organisation : la méthode AIATAC. D'ordinaire utilisée pour engendrer le changement d'une structure vers l'inclusion, la méthode peut s'avérer utile dans une démarche écoresponsable.

Cette méthode comprend différentes étapes : d'abord un diagnostic pour évaluer la situation ; puis l'information, la sensibilisation, la formation et le plaidoyer pour parvenir à établir une vision et un plan d'action, et faire tomber les obstacles ; enfin l'accompagnement en tant que tel pour construire le changement et l'ancrer dans l'organisation. Néanmoins, il est également nécessaire de se concentrer sur la compréhension des concepts de changement, puis de résistance au changement, pour comprendre le cheminement par lequel le programmes/missions vont devoir passer.

Prévoir que la mise en place de la démarche prend un certain temps

Les changements sont souvent difficiles à mettre en place au sein d'une organisation. En raison de la difficulté inhérente à ce que chacun change ses habitudes, il est normal que la mise en place d'une démarche écoresponsable prenne du temps. Il est important que ceux qui soutiennent cette démarche restent patients et motivés. Il faut donc identifier dès le début de la démarche des actions visibles pouvant être réalisées assez rapidement. Cela

permet de montrer l'avancement de la démarche et d'en souligner les aspects positifs, ce qui peut permettre de mobiliser les plus réticents.

Identifier et lever les freins

Un changement de pratique s'accompagne souvent de résistances multiples (minimisation du problème, opposition vis-à-vis de la solution, critique sur les modalités, etc.). La mise en place de pratiques écoresponsables peut faire face à différents freins de nature et d'ampleur variables. Elle peut remettre en cause les habitudes, être accompagnée de craintes, de questionnements concernant son déroulement, ses aspects organisationnels ou techniques. Il faut donc identifier les freins afin de pouvoir passer à l'action, puis apporter des réponses concrètes aux problèmes, de manière à favoriser l'acceptation des pratiques écoresponsables.

Les freins possibles	
Les freins internes	Manque de vision sur la stratégie et les objectifs
	Dilution de la responsabilité ; besoin de clarification des missions de chacun (contribution attendue)
	Manque de temps
	Manque de motivation
	Ignorance, sentiment d'impuissance, d'incompétence
	Modification des habitudes ; sentiment de perte de ce qui est maîtrisé
	Intégration insuffisante dans les priorités du programme/mission
	Difficulté de mise en œuvre compte tenu de la multiplicité des priorités, du manque d'outils, de l'absence de cadrage
	Manque de sensibilisations, de compétences sur le sujet
	Pas assez de partage des bonnes pratiques, peu d'ouverture sur d'autres expériences
Les freins externes	Inadaptation des lois et politiques nationales
	Prestataires de Handicap International peu/pas sensibilisés, et marchés pas adaptés
	Pas d'industrie de collecte et recyclage des déchets

Motiver / mobiliser les équipes

Il est fondamental de motiver et mobiliser l'ensemble des équipes, car une grande majorité des pratiques écoresponsables aux résultats rapides reposent sur le changement de comportements et d'habitudes des salariés. Leur adhésion et leur acceptation des pratiques écoresponsables sont donc indispensables. Pour motiver les équipes, il est important de souligner ce qui fonctionne, leur demander leurs avis, et essayer de les impliquer un maximum. Cette implication est primordiale pour la réussite d'une démarche écoresponsable, car les équipes sont motrices des changements, à la fois par leurs comportements, mais aussi par les compétences et les suggestions qu'elles peuvent apporter. Enfin, il est important de créer l'adhésion au niveau du management, afin de pouvoir aboutir plus rapidement à des changements.

Impliquer à tous les stades de la démarche

Il est essentiel d'associer l'ensemble des différents services d'un programme/mission à chaque étape de la démarche écoresponsable. Cela permet de mettre tout le monde à contribution, d'avoir un maximum de soutien, et de donner de la légitimité à la démarche. Impliquer l'ensemble des différents services du programme/mission permet d'assurer la validité et la viabilité de la démarche. Impliquer l'ensemble des personnes à la démarche permet aussi qu'elle n'apparaisse pas comme la préoccupation d'une minorité.

Désigner un référent environnement et développer une *Green team*

Afin de pérenniser les actions, il est important de désigner ou d'identifier un membre au sein d'une équipe ou un groupe d'individus comme référents de la démarche écoresponsable.

Le référent peut être en charge des premières étapes de la démarche : identification des besoins, diagnostic initial, plan d'action, plan de formation, etc. Il doit s'assurer que le maximum de personnes est impliqué dans la démarche, et créer une dynamique pour encourager l'ensemble des équipes à s'impliquer. Il doit veiller à ce que les personnes réticentes soient présentes dans les travaux de groupes sur le sujet, afin qu'il soit progressivement plus facile de les impliquer.

Mettre en place une *Green team* est aussi un moyen efficace pour favoriser le développement de pratiques écoresponsables. Une *green team* est un groupe de salariés qui se mobilise pour la mise en œuvre et le maintien de pratiques écoresponsables. Elle peut prendre différentes formes, réaliser de nombreuses activités, et être responsable de l'exécution de toutes les étapes d'une démarche écoresponsable (diagnostic, détermination d'action, mise en œuvre, etc.) ou se concentrer uniquement sur certaines étapes. Elle peut également être un moyen de communication, de créativité, de production de nouvelles pratiques écoresponsables, d'identification de nouveaux besoins à cibler, de recherches, ou d'encouragement. Cette *Green team* peut être formelle, avec des réunions, des ordres du jour et des objectifs, ou elle peut être constituée de bénévoles qui coordonnent la mise en place de pratiques écoresponsables en parallèle de leurs fonctions habituelles. Une *Green team* est un moyen de mobiliser et de sensibiliser des personnes au sein des équipes, afin de dynamiser la prise en compte de l'environnement dans les programmes/missions.

Mettre en place des actions de formation / sensibilisation

Pour assurer le bon développement d'une démarche écoresponsable, il est important de s'assurer que les équipes sont au courant des enjeux environnementaux. C'est pourquoi il est important d'évaluer le niveau de connaissance des équipes, et de mener des actions de formation et de sensibilisation adéquates. Cela permet d'améliorer les compétences de chacun sur le sujet, et d'avancer vers l'objectif de diminution des impacts environnementaux du programme/mission. Cela aide également à améliorer l'analyse de l'impact des programmes/missions, et à intégrer la démarche dans chaque service. La sensibilisation et la formation des équipes lors de la mise en place d'une démarche écoresponsable, l'information sur les objectifs et les étapes du projet, permettent à chacun d'avoir une vision claire et partagée des changements visés et de la façon dont la démarche se met en œuvre au sein du programme/mission.

Communiquer tout au long de la démarche / valoriser les actions mises en place

Il est nécessaire de communiquer durant l'ensemble du processus de démarche écoresponsable. Cela permet aux équipes de mesurer l'avancement, les progrès réalisés et de se sentir impliquées.

La mise en place de la démarche écoresponsable doit être couplée avec une évaluation des résultats et une valorisation des acquis, le but étant de garder la motivation, de favoriser l'ancrage du changement et d'inciter à la poursuite de la démarche.

Exemples de bonnes pratiques

Informer / Sensibiliser
Enquête interne pour mesurer le niveau de connaissance et de sensibilité des équipes
Démontrer les limites de la situation actuelle
Montrer les nouveaux enjeux
Campagnes de sensibilisation par le biais d'affiches, de plaquettes...
Module de sensibilisation sous forme de séances collectives, de journées à thème ou lors des réunions périodiques
Exposition avec des panneaux, vidéo, diaporama, questionnaire
Projection de films, débats...
Interventions de personnes externes (ONG local, ministère ou structure déconcentrée de l'Etat)

Former
Ressources disponibles sur HI LEARN'GO : http://hilearngo.handicap-international.org/
Différents MOOC - par exemple celui de CARE « Changement climatique : Impacts et solutions pour les populations vulnérables » : http://lp.360learning.com/thinkovery-care-mooc-changement-climatique/fr/
URD - Kit de formation : intégrer l'environnement dans l'action humanitaire et le relèvement précoce : http://www.urd.org/Kit-de-formation-integrer-l
Fédérer
Impliquer les salariés dans des groupes de travail, en s'appuyant notamment sur des personnes sensibilisées et motrices du changement vers l'éco-responsabilité
Rencontrer et questionner les salariés dans leurs activités, et échanger avec eux des idées sur les améliorations possibles
Réaliser des questionnaires permettant de mesurer la connaissance des salariés sur leur environnement, et de les impliquer par des idées ou suggestions
Echanger des expériences
Communiquer
Description de la démarche du programme/mission, des engagements (ou objectifs), du périmètre et du personnel concerné
Diffuser un journal interne (papier ou électronique), des notes, affichages...
Modifier les documents stratégiques, les guides d'accueil
Transmettre à tout nouveau salarié une note sur la démarche environnementale du programme/mission
Montrer ce qui va changer, ce qui ne va pas changer
Présenter les chiffres, les outils, les ressources et les moyens qui sont à disposition
Quelques exemples de résultats faciles à mesurer et communiquer : <ul style="list-style-type: none"> • Tenir à jour un tableau de bord indiquant l'évolution des consommations d'électricité • Mettre une affiche à côté de la photocopieuse pour indiquer l'évolution du nombre de photocopies effectuées dans la semaine ou le mois • Mettre une affiche à côté de la machine à café pour compter le nombre de gobelets jetables utilisés, et montrer les évolutions • Compter la diminution du nombre de lavage de voitures du parc de Handicap

<p>International, et le transformer en litre ou m3 : « ce mois-ci, Handicap International a préservé X litres d'eau »</p> <ul style="list-style-type: none"> • Indiquer le nombre de prestataires écoresponsables : « cette année, le programme est passé de x prestataires à y prestataires écoresponsables »
<p>Favoriser l'échange et le partage d'expérience entre les différents programmes/missions : plateforme d'échange</p>
<p>Maintenir l'attention et la mobilisation du programme/mission</p>
<p>Publier des articles sur les actions mises en œuvre</p>
<p>Créer un ou plusieurs points de communication dédiés à l'environnement par l'intermédiaire de panneaux d'affichage, mail, site Intranet...</p>
<p>Utiliser l'organisation interne (réunion à tous les niveaux) pour intégrer des échanges en matière d'éco-responsabilité</p>
<p>Créer une rubrique « environnement » sur le réseau Intranet du programme/mission</p>
<p>Mettre en œuvre une démarche de « suggestions écoresponsables » par la mise en place de « boîtes à idées » par exemple</p>
<p>Organisation de concours, petits déjeuners informatifs...</p>
<p>Création d'outils : charte des valeurs, codes de conduite, référentiels écoresponsables</p>
<p>Faire un document de présentation du projet qui précise les acteurs, leurs rôles, les ressources à disposition et la délimitation des responsabilités de chacun</p>
<p>Valoriser</p>
<p>Identifier l'ensemble des actions menées, toutes les pratiques écoresponsables mises en place</p>
<p>Mettre en évidence tous les résultats positifs acquis : diminution de la consommation électrique, d'eau, diminution et optimisation du nombre de déplacements, nombre de ramettes achetées en moins grâce aux photocopies recto-verso...</p>
<p>Les outils possibles pour réaliser cette valorisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mise en œuvre de campagnes d'information : affiches, mailing aux équipes, tracts, tables rondes... • Organisation d'un concours valorisant les bonnes pratiques écoresponsables

Evaluer son impact en réalisant un diagnostic initial

La première étape dans une démarche de réduction de l'impact environnemental d'un programme/mission est de faire le point sur sa consommation d'énergie et sa production de déchets actuelles, et également de faire le point sur les pratiques de ses prestataires/fournisseurs (garage, fournitures,...). Cela permet d'établir un point de départ, à partir duquel on peut ensuite fixer des objectifs pour améliorer et mesurer les progrès.

L'étape de diagnostic initial aide à obtenir une vue d'ensemble, à avoir une idée des besoins, et à prioriser les actions à venir.

Pour réaliser un diagnostic environnemental, il existe différents outils disponibles en ligne. Certaines associations, comme le GERES, proposent également de calculer l'empreinte Carbone des programmes/missions humanitaires.

Il existe aussi un outil interne à Handicap International (OMEE) disponible sur [SkillWeb](#) (mot de passe requis).

L'outil de mesure de l'empreinte environnementale (OMEE)

Cet outil, créé par Handicap International en 2015, permet d'établir un diagnostic de l'impact environnemental des activités, pour ensuite identifier des pistes d'amélioration en matière de respect de l'environnement. L'outil a été testé sur deux programmes du Desk Afrique de l'Ouest (Mali, Afrique Cap Ouest), qui ont intégré les résultats du bilan dans leur Cadre Opérationnel Pluriannuel. Suite à la récolte de données clés, un plan d'action a été élaboré, et des objectifs ont été fixés sur les court, moyen et long termes.

Le but de l'outil est d'obtenir, dans un premier temps, un bilan de l'impact environnemental de la présence de Handicap International. Ce bilan constitue ainsi une *Baseline* qui est l'étape préliminaire nécessaire à la définition d'une politique, d'objectifs, de cibles et d'actions.

Cet outil se décompose en plusieurs volets qui quantifient les consommations en électricité, en eau, en gaz et en papier. Il s'intéresse également aux questions des déplacements. Un onglet « Bilan consommation » permet de suivre les tendances et les évolutions de consommations du programme/mission. Dans le but de quantifier les données récoltées, l'outil utilise la méthode « Bilan Carbone ». Cette méthode permet d'évaluer, en ordre de grandeur, les émissions de gaz à effet de serre (GES) engendrées par l'ensemble des processus physiques nécessaires à l'existence d'un programme/mission.

Le recours aux données collectées par cet outil constitue un élément de gestion et de décision, permettant ainsi une meilleure gestion des flux et la mise en place d'objectifs chiffrés.

Une fois le diagnostic réalisé, on dispose donc d'une *Baseline* qui peut être utilisée pour lancer un plan d'actions de réduction des émissions de GES et de réduction des déchets. Les résultats obtenus permettent de connaître les marges de manœuvre à court et long termes pour diminuer son impact environnemental.

L'analyse de l'OMEE est quantitative. Pour cette raison, le diagnostic initial peut être complété par une étude davantage qualitative, par exemple une série d'entretiens ciblée sur les activités générant le plus d'impacts au sein d'un programme/mission. La diffusion de questionnaires peut permettre de savoir quelles sont les connaissances et les volontés d'agir de chacun, et de connaître les ressources disponibles pour déployer au mieux des actions ultérieures.

Après avoir déterminé l'impact environnemental via ce diagnostic, des actions peuvent être définies en fonction des besoins et des gaps identifiés. Les principales sources de rejet et de production de déchets sur lesquelles on peut agir sont les suivantes :

- La consommation d'eau ;
- La consommation d'électricité ;
- La consommation de papier ;
- La consommation liée aux déplacements ;
- Les achats ;
- La gestion des déchets.

La gestion de l'eau

La consommation d'eau

L'eau douce représente un peu moins de 3% de l'eau présente sur Terre, et seulement 1% est accessible pour la consommation humaine. L'eau est aujourd'hui une ressource rare, menacée, et épuisable. En effet, avec l'accroissement de la population (et donc des besoins en eau) et de la pollution, les ressources d'eau douce de la planète subissent une pression de plus en plus inquiétante. Dans son rapport annuel 2015 sur l'eau, l'ONU rappelle qu'il est urgent de changer « radicalement » la façon de l'utiliser et de la partager. Les experts du Programme mondial des Nations Unies pour l'évaluation des ressources en eau alertent qu'au rythme actuel « le monde devra faire face à un déficit hydrique global de 40% » dès 2030.

Aujourd'hui dans le monde, 748 millions de personnes restent privées d'eau potable. Dans les agglomérations qui s'étendent à grande vitesse, le nombre de citoyens sans accès à l'eau est passé de 111 millions à 149 millions entre 1990 et 2012. L'Afrique subsaharienne souffre particulièrement de la pénurie. Les femmes et les filles sont principalement touchées : ce sont essentiellement elles qui se chargent de la collecte de l'eau, elles y consacrent encore deux à quatre heures par jour en moyenne dans les zones rurales. Globalement, 36% de la population africaine ne dispose toujours pas d'un point d'eau accessible.

Disposer, en quantité suffisante, d'une eau de bonne qualité est l'un des grands enjeux du 21^{ème} siècle, car l'impact des activités humaines sur le cycle de l'eau et sur les écosystèmes a des conséquences irréversibles. Les principales sources de pollution de l'eau sont domestiques (assainissement mal maîtrisé, détergents, lessives, etc.), liées aux activités agricoles (produits phytosanitaires, engrais, etc.), liées aux produits toxiques (chimiques, insecticides, pharmaceutiques, etc.).

La préservation de la qualité de l'eau est donc primordiale. Il y a deux manières de protéger les ressources en eau : en évitant les consommations inutiles et en limitant l'usage de produits qui détériorent sa qualité ou ne facilitent pas son traitement. La gestion appropriée de l'eau est déterminante pour satisfaire les besoins de tous.

L'importance du diagnostic

Un programme/mission dans son fonctionnement régulier consomme d'importante quantité d'eau. Il faut donc analyser les différents usages de l'eau et les éventuelles menaces de dégradation en quantité et qualité, afin de promouvoir une gestion optimisée et durable de cette ressource. Pour gérer au mieux et de façon plus durable les ressources en eau, il est important de commencer par se poser quelques questions et de diagnostiquer sa consommation.

Memo

Quelques bonnes questions à se poser concernant sa consommation d'eau

- Connaissez-vous votre consommation d'eau annuelle ?
- Disposez-vous de compteurs d'eau dans les postes les plus consommateurs (sanitaires, etc.)
- Avez-vous réalisé un diagnostic de votre réseau (suivi de rendement, localisation de fuites...) ?
- Disposez-vous d'un schéma actualisé de votre réseau ?
- Encouragez-vous le personnel à économiser l'eau ?

Exemple de questions à se poser concernant les rejets d'eaux usées

- Connaissez-vous les détergents utilisés pour l'entretien des bureaux et leurs caractéristiques environnementales ?
- Les personnes en charge de l'entretien sont-elles sensibilisées à l'usage des détergents ?
- Le personnel est-il informé des règles de rejet dans l'eau des matières solides ou des eaux polluées non conformes (eau de Javel, peintures, solvants, acides et bases, etc.) ?
- Les eaux pluviales et les eaux usées sont-elles séparées ?

Le diagnostic sert à connaître la consommation d'eau du site, l'état du réseau de distribution interne, et à identifier les comportements des employés dans leur usage quotidien de l'eau. Il permet aussi d'identifier des rejets potentiellement polluants dont on peut avoir la maîtrise.

Il est relativement facile de réduire la consommation d'eau avec quelques investissements et bons gestes. Et ce ne sont pas toujours des mesures techniques. En effet, ce sont souvent des mesures d'organisation et de bon sens qui permettent de faire des économies sans frais supplémentaires.

Exemples de bonnes pratiques

Connaître et surveiller sa consommation

Faire un diagnostic de sa consommation d'eau par un relevé régulier pour connaître l'état de la situation réelle de l'eau (entrée et sortie). Le plus simple est de commencer avec un exercice de collecte de données (factures d'eau, relevés des compteurs, etc.)

Lister les différents compteurs existants et en installer de nouveaux si nécessaire, afin de garantir une action corrective rapide en cas de gaspillage d'eau

Un bon geste pour surveiller sa consommation est de mettre en place des indicateurs de suivi simples : par exemple le nombre de m³ par employé ou par bâtiment

Limiter sa consommation

Assurer une maintenance régulière des équipements (joints, robinets, chasse d'eau, douche, etc.), un plan de maintenance préventive étant la meilleure arme pour limiter les gaspillages d'eaux

Ne pas laisser couler un goutte-à-goutte inutilement, et signaler les fuites aux services techniques

Vérifier que les robinets sont correctement fermés

Surveiller les réseaux et réaliser des campagnes de recherche de fuites d'eau

Pour s'assurer qu'il n'y a pas de fuites, relever le compteur d'eau en fin d'activité (le soir ou la veille d'un jour de fermeture) et juste avant la reprise le lendemain ; les chiffres doivent très peu varier : si la variation est importante, c'est qu'il y a une fuite !

Les fuites se poursuivent 24h sur 24, 7 jours sur 7 : une seule vanne usée dans une cuvette de toilettes perd jusqu'à 200 litres d'eau par jour, soit 73 300 litres par an

Dans les toilettes, le volume d'une chasse d'eau peut être limité en mettant en place une chasse à double débit, ou alors en plaçant une brique ou une bouteille pleine dans la réserve d'eau pour en réduire le volume

Installer des robinets (pour douche et lavabos) à commande infrarouge ou des embouts limitateurs de débits

Installer des mousseurs ou des économiseurs d'eau sur les robinets pour avoir des écoulements d'eau limités à 3 litres par minute

Installer des mitigeurs thermostatiques plutôt que les robinets à double pommeaux : ils permettent de régler directement l'eau à la température souhaitée, et d'économiser ainsi entre 20 et 30% d'eau chaude tout en améliorant le confort

Limiter la consommation d'eau dans les opérations de lavage du sol : faire un nettoyage préalable à sec et/ou racler les sols avant lavage

Préférer des revêtements de surfaces lisses faciles à nettoyer

Limiter la consommation d'eau dans les opérations de lavage des véhicules, et si possible utiliser de l'eau de pluie

<p>Limiter l'utilisation des jets d'eau au strict minimum, et installer si possible un pistolet à moyenne pression</p>
<p>Assurer une meilleure régulation des débits : en règle générale, la pression d'eau du réseau est de 3 bars, et les équipements sanitaires sont conçus pour fonctionner à cette pression</p> <p>Si la pression est supérieure à 3 bars, il faut mettre un réducteur de pression qui se place en amont de votre distribution d'eau</p> <p>Le débit moyen d'un robinet est de 12 litres par minute : il suffit donc d'un quart d'heure par jour de gaspillage d'eau à ce débit pour consommer le volume d'eau quotidien nécessaire à une personne pour se laver, boire, cuisiner et faire la vaisselle</p>
<p>Penser à optimiser la distribution et l'utilisation de l'eau chaude, ceci en ayant des circuits les plus courts possibles entre le lieu de production de l'eau chaude et le lieu d'utilisation, et en isolant les canalisations (épaisseur : au moins 20 mm)</p>
<p>Assurer la qualité de l'eau</p>
<p>Remplacer certains produits lessiviels par d'autres plus dégradables (notamment les détergents au phosphore)</p>
<p>Ne pas jeter de produits toxiques, peintures dans les sanitaires</p>
<p>Utiliser des produits de nettoyage écologiques pour limiter l'utilisation de produits toxiques</p>
<p>Faire un suivi de la qualité de l'eau</p>
<p>Récupérer les déchets liquides toxiques, et les faire traiter spécifiquement</p>
<p>Réutiliser l'eau</p>
<p>Faire un diagnostic de la consommation d'eau, et étudier les possibilités de récupération (eau en circuit fermé ou eaux de pluie)</p>
<p>Mettre en place des systèmes de récupération des eaux de pluie de toiture sur les chéneaux et gouttières pour l'arrosage des espaces verts et la réutilisation en « eaux grises » (toilettes, lavage des véhicules, lavage des sols)</p>
<p>Mettre en place une cuve ou une citerne de récupération des eaux de pluie, et alimenter par exemple les sanitaires avec un réseau spécifique ; il faut cependant penser à installer des protections pour que les équipements de récupération de l'eau de pluie ne favorisent</p>

pas la prolifération des moustiques
Traiter (pour la rendre potable) uniquement l'eau qui sera utilisée pour boire et cuisiner, si cela est possible
Impliquer le personnel et favoriser les bons comportements
Communiquer et sensibiliser les membres de l'équipe autour de la préservation de l'eau : il s'agit de les sensibiliser dans leurs gestes au quotidien, avec des conseils pratiques ; cela peut être fait par la distribution de dépliants, et l'affichage de rappels dans les endroits stratégiques (toilettes, près des robinets, etc.)
Il faut également sensibiliser à la maîtrise des consommations d'eau, et informer sur les procédures à suivre pour signaler un problème aux services techniques

La consommation d'électricité

De nos jours, la consommation d'énergie est l'une des plus grandes préoccupations concernant l'impact environnemental des activités humaines. Elle est en effet en forte augmentation, et elle a un impact important sur notre environnement. Les principales conséquences sont : la pollution atmosphérique causant une augmentation de l'effet de serre, ce qui provoque un réchauffement climatique, et l'épuisement des sources d'énergie actuelles.

La consommation d'électricité est un problème important. En effet, bien qu'elle soit nécessaire, elle reste l'une des premières causes d'émissions de gaz à effet de serre (GES) des programmes/missions. Par exemple, suite à la mission effectuée sur le programme Afrique Cap Ouest (ACO), il ressort que l'énergie représente la 4^{ème} source d'émissions du programme, soit 14% des GES ou encore 9.43 Tonnes équivalent Carbone.

Les principales sources de consommation d'énergie d'un programme/mission sont l'éclairage, le chauffage et la climatisation, et le matériel électrique et informatique.

On utilise aussi de plus en plus les technologies de l'information et de la communication. Ces pratiques, qui améliorent les échanges et le partage de l'information, contribuent partiellement à éviter déplacements, impressions ou autres activités émettrices de GES. Néanmoins, l'analyse de leur cycle de vie montre qu'elles ont aussi des impacts spécifiques : consommation électrique, déchets, etc.

Il est donc nécessaire de mieux gérer la consommation d'énergie, d'autant plus que celle-ci, outre les impacts environnementaux, engendre un coût important.

La bonne approche à adopter est celle du **consommer moins, consommer mieux et consommer autrement** afin de limiter l'impact environnemental.

Memo

Consommer moins : Il s'agit d'identifier les possibilités d'économies et de mettre en place des actions pour limiter le gaspillage. Ce sont souvent des actions à faible coût. Consommer moins, c'est aussi rationaliser la consommation en fonction de l'occupation des bâtiments. Il s'agit également de diminuer la demande d'énergie des bâtiments, ce qui nécessite alors des interventions plus lourdes (isolation thermique, réhabilitation de l'installation électrique du bureau, investissement dans du solaire, amélioration de l'enveloppe d'un bâtiment, etc.).

Consommer mieux : Cela revient à améliorer l'efficacité énergétique des équipements utilisés, par exemple en modifiant les équipements d'éclairage, la bureautique ou en remplaçant les systèmes de production de chaud et de froid par des équipements plus performants.

Consommer autrement : Cela consiste si possible à recourir à des sources d'énergies renouvelables, par exemple les pompes à chaleur, le solaire photovoltaïque ou le solaire thermique. Ces installations doivent être envisagées en fonction du type de bâtiment et de l'environnement local.

Dans tous les cas, un état des lieux des consommations d'énergie d'un programme/mission doit être réalisé afin d'identifier les économies potentielles réalisables et le type d'actions à envisager. Enfin, il ne faut pas oublier que la démarche d'amélioration de la gestion énergétique d'un programme/mission s'appuie toujours sur la sensibilisation et la participation de l'ensemble des occupants d'un site. Il faut donc, avant de commencer à mettre en place des actions, se poser les bonnes questions.

Memo : Quelques bonnes questions à se poser

- Connaissez-vous vos consommations énergétiques annuelles et les coûts associés ?
- Suivez-vous les consommations des principaux postes de dépenses énergétiques (chauffage, climatisation, ventilation, éclairage, sanitaire, bureautique) ?
- Lors de l'achat d'un équipement, tenez-vous compte de sa consommation d'énergie ?
- Vous êtes-vous fixé des objectifs de réduction de votre consommation annuelle ?

Réaliser un diagnostic, même sommaire, permet de connaître la consommation énergétique du site et l'entretien des installations énergétiques. Cela permet aussi d'identifier les comportements qui ont un impact sur la consommation énergétique et sensibiliser le personnel aux économies d'énergie.

Il s'agit ensuite de mettre en place différentes actions. Avec quelques bons réflexes, il est facile d'économiser de l'électricité. Limiter ses consommations d'énergie ne nécessite pas forcément de tout révolutionner. Les budgets ne le permettent pas toujours, pour autant,

quelques bons réflexes suffisent pour consommer moins et mieux. Les marges de manœuvre se situent à tous les niveaux : achat, usage, élimination.

Exemples de bonnes pratiques

La consommation générale et celle des bâtiments
Sensibiliser le personnel aux économies d'énergie, promouvoir les bonnes pratiques
Procéder à un diagnostic énergétique complet des bâtiments
Améliorer l'isolation du bâtiment pour profiter de son inertie thermique
Remplacer progressivement les fenêtres mal isolées, notamment pour la mise en place de doubles vitrages
Limiter la consommation liée aux matériels électriques et informatiques
Ne pas laisser les chargeurs d'appareils branchés inutilement
Paramétrer la veille des ordinateurs et appareils pour minimiser leur consommation entre deux périodes d'utilisation
Remplacer progressivement les écrans cathodiques d'ordinateurs par des écrans plats
Équiper les ordinateurs et imprimantes de multiprises à interrupteur pour pouvoir les éteindre
Diminuer le nombre d'imprimantes individuelles au profit d'imprimantes collectives, et de façon générale, optimiser le parc bureautique
Vérifier avant l'achat les consommations énergétiques des appareils bureautiques
Changer les appareils défectueux
Favoriser l'achat d'équipements à basse consommation
Eteindre sa connexion internet au moins pendant la nuit : de plus en plus de box restent allumées 24 heures sur 24

Limiter la consommation des ordinateurs en particulier	
Utiliser le mode veille avec discernement : un ordinateur en veille utilise encore 20 à 40% de sa consommation en marche ; autant l'arrêter le plus souvent possible !	
Brancher les ordinateurs sur des multiprises à interrupteur, car la plupart des ordinateurs continuent à consommer, même à l'arrêt	
Débrancher les portables dès que leurs batteries sont chargées	
Diminuer la luminosité de l'écran : cela permet de diminuer la consommation, et c'est également plus confortable pour la vue !	
Éviter les économiseurs d'écran avec des graphismes en 3D : s'ils sont destinés à prolonger la durée de vie de l'ordinateur, ils consomment autant, sinon plus, que le mode actif ; à ne pas confondre avec les économiseurs d'énergie, qui assurent des économies conséquentes quand l'ordinateur est en mode veille !	
Limiter la consommation due aux mails et à internet	
Simplifier les recherches sur le web	Enregistrer les sites souvent consultés en tant que favoris
	Entrer directement l'adresse URL d'un site, et éviter de passer systématiquement par un moteur de recherche
	Utiliser des mots-clés précis, et cibler la demande lors des requêtes web : cela permet de limiter la sollicitation des serveurs du moteur de recherche
Réduire le temps de lecture à l'écran	Réduire le temps de lecture à l'écran (réalisation de documents faciles et rapides à lire, de présentations de type slide avec peu de texte...)
Mieux gérer ses mails	Limiter le nombre de destinataires de ses courriels
	Limiter le nombre de documents en pièce jointe et leurs poids (fichiers compressés, PDF basse résolution, lien hypertexte en lieu et place d'un document)
	Supprimer les pièces jointes qui peuvent rester attachées au message lors d'une réponse à un correspondant
	Chercher une solution alternative si un courriel est très lourd

	Gérer sa boîte mail en essayant de ne conserver que les courriers électroniques nécessaires, et seulement pendant qu'ils le sont !
	Supprimer immédiatement tous les spams ; si possible, installer un anti-spam sur les ordinateurs ou sur le système de messagerie de la structure
Limiter la consommation d'électricité liée à l'éclairage	
Préférer la lumière naturelle quand c'est possible : essayer par exemple de placer les bureaux perpendiculairement aux fenêtres, pour bénéficier davantage de la lumière naturelle	
Remplacer les ampoules classiques par des ampoules à basse consommation	
Supprimer les lampes à halogène, y compris les halogènes basse tension, plus énergivores et coûteuses	
Installer des détecteurs de présence, des minuteries, des capteurs de luminosité, etc.	
Éteindre les lampes dans les pièces non occupées et en cas d'absence	
Programmer l'extinction automatique de l'éclairage la nuit et le week-end dans les bureaux ; mettre en place un minuteur	
Dans les grandes pièces, installer des rampes d'ampoules séparées pour mieux doser l'éclairage utile	
Éviter les salles de réunion dépourvues de fenêtre	
Privilégier les couleurs claires pour le plafond, les murs et le mobilier	
Limiter la consommation d'électricité liée au chauffage et à la climatisation	
Limiter le chauffage : par exemple, passer de 20°C à 19°C permet d'économiser 7% de la consommation de chauffage	
Régler les radiateurs en fonction de la température et de l'ensoleillement extérieurs, et pas forcément tous de la même façon : des bureaux orientés au sud, derrière des parois vitrées, peuvent bénéficier de la chaleur du soleil même en hiver	
Entretien régulièrement les installations de chauffage	
Changer les appareils de chauffage défectueux ou peu performants	
Equiper les radiateurs de robinets thermostatiques	

Maintenir la fraîcheur de l'air pour éviter l'usage de la climatisation : ventiler aux heures fraîches, fermer les portes, les stores et les fenêtres aux heures chaudes
Equiper les bureaux de ventilateurs en plafonnier ou sur pied afin d'éviter au maximum l'utilisation des climatiseurs, notamment en intersaisons
Régler la climatisation, si elle est vraiment nécessaire, à 4°C au-dessous de la température extérieure : si l'écart entre les températures intérieure et extérieure est trop grand, il y a risque de choc thermique
La climatisation, pour être efficace, doit fonctionner toutes fenêtres fermées !
Le confort thermique sera meilleur si les postes de travail ne sont pas placés juste à côté des fenêtres et des murs donnant sur l'extérieur : on évite ainsi, en hiver, les parois froides et, en été, des surchauffes inconfortables
Placer des thermostats dans les différentes pièces
Équiper les chaudières de modes programmables (mode économique la nuit et le week-end)
Installer des stores, filtres pour les bureaux trop ensoleillés
Ventiler les bâtiments pendant la nuit pour favoriser leur rafraîchissement
Consommer autrement
Utiliser des énergies renouvelables (énergie solaire, éolienne, la biomasse, etc.)
Installer un chauffe-eau solaire
S'alimenter via des panneaux solaires

La consommation du papier

La réduction de la consommation de papier est souvent l'une des toutes premières démarches mises en place pour améliorer sa performance environnementale. Et il y a une bonne raison à cela ! Si on regarde la consommation totale, ce sont près de 300 millions de tonnes de papier qui sont consommées dans le monde chaque année, soit plus de 10 tonnes par seconde. Au bureau, le papier est le consommable le plus utilisé.

Paradoxalement, le développement de l'informatique a fait augmenter la consommation de papier, en facilitant notamment l'impression individuelle : durant les 20 dernières années, la consommation de papier a augmenté de 126% dans le monde.

Le papier que nous consommons est fabriqué à partir de fibres de cellulose. Ces fibres peuvent provenir directement du bois ou de papiers de récupération. Lorsqu'un papier intègre au moins 50% de fibres provenant de papiers de récupération, on parle de papier « recyclé ». Le taux d'incorporation moyen de fibres recyclées dans les papiers pour la bureautique (impression/écriture) se situe entre 8 et 12%, alors qu'il est proche de 95% dans le papier journal. La marge de progression est donc importante !

Quel impact environnemental ?

Comme tout produit, le papier est générateur d'impacts sur l'environnement tout au long de son cycle de vie (extraction de matière première, transformation, fabrication, distribution, utilisation et traitement des déchets).

La consommation de papier a un coût environnemental : les 300 millions de tonnes de papier produites chaque année contribueraient à la destruction de près de 60 000 km² de forêts. Cela représente près de 40% de la déforestation dans le monde. L'industrie du papier a donc un impact environnemental majeur, et contribuerait à près de 600 millions de tonnes de dioxyde de carbone (CO₂) émises chaque année sur la terre, sans compter les produits utilisés pour le blanchiment du papier et son traitement, qui peuvent polluer les eaux et les sols.

La mise en décharge et l'incinération de grandes quantités de papier (au sein des ordures ménagères par exemple), qui sont encore des modes de traitement très répandus face au recyclage, sont responsables de nuisances sur l'environnement et les sols, et sont sources de fortes émissions de CO₂.

Les programmes/missions doivent donc veiller à consommer le papier de façon responsable, tant dans leurs achats de papiers que dans leurs modes de consommation et dans la gestion des déchets qui en résulte. Il faut donc traquer le gaspillage, et consommer le papier de façon raisonnée.

Il faut donc établir un diagnostic de sa consommation de papier et se poser les bonnes questions pour connaître ses pratiques.



Memo : Quelques bonnes questions à se poser

- Existe-t-il un dispositif de tri (corbeilles séparées et collecte sélective possible) ?
- Le dispositif de tri est-il utilisé par les collaborateurs : existe-t-il des réflexes de tri ?
- Le dispositif de tri est-il relayé de façon efficace (par les personnels de nettoyage, par les services responsables de l'enlèvement des déchets, etc.) ?
- Existe-t-il des réflexes d'impression raisonnée ?
- Le stockage du papier est-il fait de façon à inciter une consommation raisonnée ?
- Connaissez-vous votre consommation de papier ?
- Connaissez-vous votre quantité de déchets papiers jetés ?
- Achetez-vous du papier recyclé ?

Il y a quelques gestes simples à mettre en place pour mieux consommer le papier. D'abord il faut commencer par mieux choisir ses fournisseurs de papier. Ensuite, c'est au niveau de l'usage qu'il faut adopter de meilleures pratiques. Enfin, les déchets papiers sont inévitables : il faut donc essayer de les recycler de la meilleure façon possible !

Exemples de bonnes pratiques

Optimiser la consommation du papier
Privilégier la communication par Internet et les documents en format électronique
Dématérialiser, si possible, les factures et autres documents administratifs ; la dématérialisation a en effet un impact environnemental réel : s'il y a certes une forte consommation d'énergie des serveurs informatiques, elle permet néanmoins d'utiliser moins de papier
Choisir une mise en page favorisant la lecture à l'écran pour limiter les impressions
Pour limiter le nombre de pages à l'impression, éviter les espaces inutiles et les pages quasi vides, et densifier les textes (sans pour autant les rendre illisibles)
Evaluer au plus juste le nombre d'exemplaires à imprimer ; pour une réunion par exemple, imprimer uniquement le nombre nécessaire de présentations en fonction du nombre de participants
Eviter de tout imprimer : les courriels, les documents de travail en intégralité, les présentations numériques... On peut sélectionner seulement ce qu'il est indispensable de conserver, ce qui nécessite d'être lu quand on n'est pas à son poste de travail, etc.

Imprimer un minimum d'exemplaires des rapports volumineux
Utiliser des enveloppes à utilisation multiple pour le courrier interne
Rappeler les consignes de tri et de recyclage (affiches, étiquettes, etc.)
Choisir et régler des imprimantes
Privilégier des imprimantes laser plutôt qu'à jet d'encre NB : La puissance des imprimantes jet d'encre varie de 5 à 10 W en fonctionnement ; ces appareils n'ont pas besoin de préchauffage, au contraire des imprimantes laser dont la puissance se situe entre 200 et 300 W (qui restent cependant plus adaptées pour des gros volumes d'impression)
Privilégier des machines qui ont des options avancées (recto-verso, choix de la qualité d'impression, etc.)
Privilégier des encres économes (cartouches ou toners re-remplissables par exemple), qui ont un impact réduit sur l'environnement
S'équiper d'un appareil multifonction (imprimante / scanner / photocopieur)
S'équiper d'imprimantes à badge : cela permet de confirmer les impressions une fois devant l'imprimante
Relier tous les ordinateurs à une imprimante
Diminuer le nombre d'imprimantes disponibles : se déplacer pour aller à l'imprimante incite à imprimer moins !
Régler l'impression automatique en noir et blanc, qualité brouillon, sur les imprimantes
Régler l'impression automatique en recto-verso
Utiliser l'option deux pages par feuille imprimée
Expliquer que l'option « aperçu avant impression » permet de lire des documents à l'écran de façon plus agréable, et évite ainsi certaines impressions inutiles
Former le personnel à une utilisation économe des imprimantes et photocopieurs
Mieux choisir le papier
Acheter du papier recyclé

Adapter les achats aux besoins réels

Définir le grammage nécessaire pour chaque type de papier : par exemple, les enveloppes et le papier pour usage courant peuvent être d'un grammage plus faible (80g/m² au lieu de 90) ; en effet, plus un papier est lourd, plus il demande de l'énergie et de la matière pour être produit, et à l'inverse, plus un papier est léger, moins il est coûteux à expédier !

La blancheur est un élément important à prendre en compte : en effet, ce sont les azurants optiques qui renvoient les UV pour faire paraître le papier plus blanc, or ces molécules chimiques, difficilement dégradables, polluent l'environnement

Se fier aux écolabels et certifications, qui permettent de s'assurer que la fabrication du papier choisi a un impact environnemental réduit, tout en maintenant la qualité du produit :

- Label indiquant le taux de fibres recyclées dans un papier
- Certifications garantissant que le papier est issu de forêts gérées durablement, et qui promeuvent le maintien écologique et économique des forêts, ainsi qu'une gestion socialement responsable
- Certifications donnant des indications sur les processus de blanchiment

De manière générale, prendre également en compte l'impact environnemental du transport du papier : privilégier les papiers produits localement en considérant leur bilan carbone global ; les labels peuvent vous apporter des garanties sur ce point également

Trier et collecter le papier

Engager une réflexion collective sur la façon de mettre en place ce tri, entre le moment où le papier devient un déchet et le moment où il est collecté (par un prestataire ou autre)

Mettre en place une collecte individuelle : chaque salarié dispose d'un bac spécifique de récupération du papier à proximité immédiate de son bureau, et chacun peut être responsabilisé en étant chargé de vider son bac individuel dans un bac collectif régulièrement

Mettre en place une collecte regroupée : des bacs spécifiques sont disposés dans chaque bureau / open space / étage / service / équipe, et à des endroits très fréquentés (près des toilettes, de la machine à café, des imprimantes, etc.)

La consommation liée aux déplacements

Les véhicules émettent des polluants atmosphériques qui sont nocifs pour la santé humaine et l'environnement. Le secteur des transports est l'une des principales sources de polluants dans le monde. Les émissions GES liées aux transports représentent plus de 30% des émissions au total. Et ces émissions n'ont cessé d'augmenter depuis 30 ans.

Les conséquences des modes de transport sur le climat sont encore plus importantes si on tient compte de toutes les émissions de GES liées à la fabrication des carburants (extraction du pétrole, raffinage et transport du carburant vers les pompes à essences, etc.), à la construction d'infrastructures de transport (autoroutes, aéroports, etc.), à la fabrication, à l'entretien, et au traitement des véhicules en fin de vie.

Memo : Les polluants

Les polluants primaires : Lorsque le carburant est brûlé dans un moteur de véhicule, il y a toujours des émissions. Les émissions les plus courantes sont :

- Les oxydes d'azote (NO_x),
- Le monoxyde de carbone (CO),
- Les composés organiques volatils (COV),
- Les particules de plomb (Pb),
- Les oxydes de soufre (SO_x),
- Le dioxyde de carbone (CO₂).

Les polluants secondaires : Certains polluants atmosphériques ne sont pas directement émis, mais sont formés plus tard par des réactions d'autres émissions dans l'air. Ces polluants dits secondaires comprennent :

- Les oxydes d'azote (NO_x),
- Les composés organiques volatils (COV), qui forment l'ozone troposphérique (O₃),
- Les émissions d'oxydes de soufre (SO_x), qui forment les pluies acides,
- NO_x, SO_x et COV, qui forment de très petites particules.

Tous ces polluants, sauf pour le dioxyde de carbone (CO₂), peuvent sérieusement affecter la santé humaine. Certains polluants ont des effets aigus sur la santé, d'autres provoquent des effets chroniques après de longues périodes d'exposition.

L'augmentation des concentrations de dioxyde de carbone (CO₂) dans l'atmosphère et la pollution atmosphérique ont également des effets graves sur l'environnement. Ces impacts

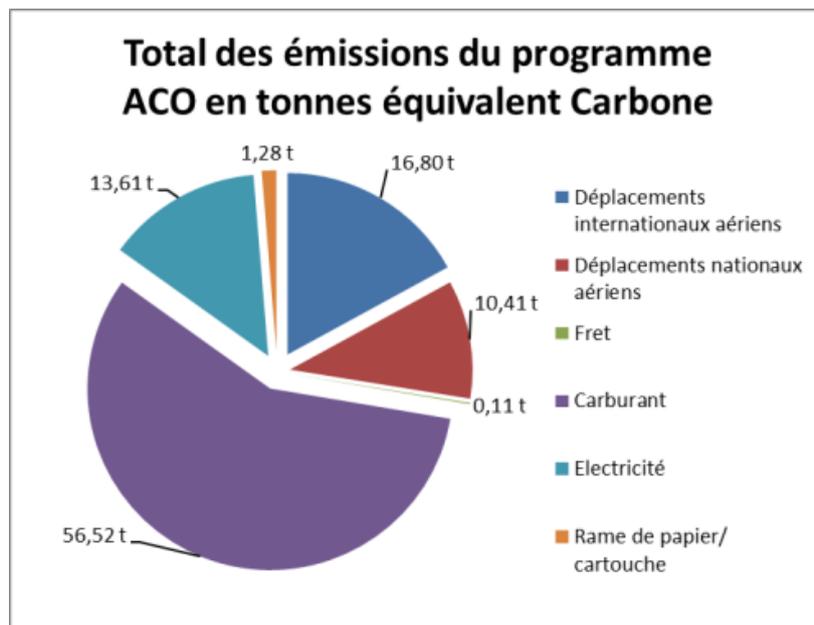
comprennent la formation d'ozone au niveau du sol ; l'acidification et l'eutrophisation ; le changement climatique.

Ainsi, on le voit que **les transports ont de nombreux impacts négatifs** :

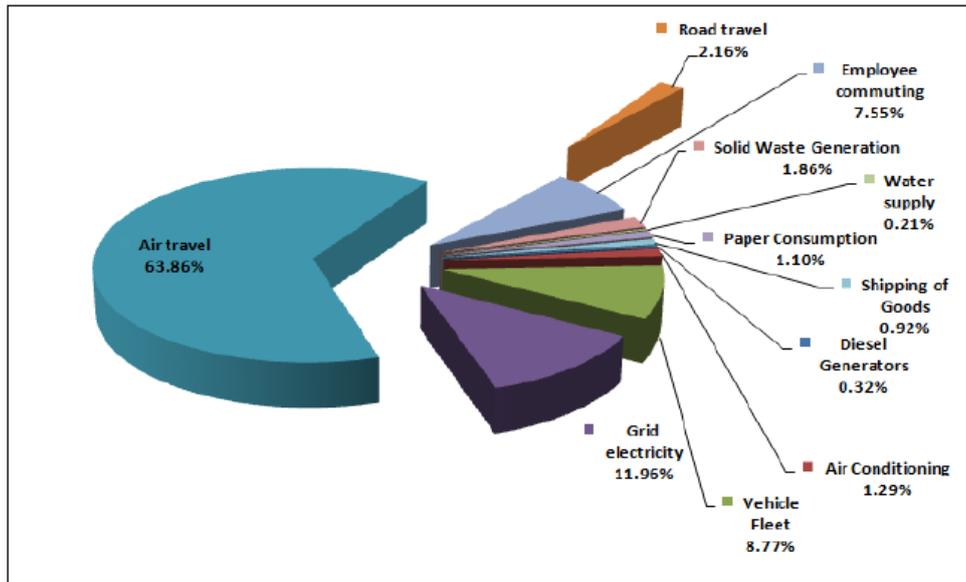
- Sur la santé (pollution atmosphérique),
- Sur l'environnement (changements climatiques, effets de serres, émissions importantes de polluants et de gaz à effet de serre, etc.),
- Pollution sonore : c'est par exemple la première source de bruit en ville,
- Risque d'accidents.

Les programmes/missions ont un rôle important à jouer pour rationaliser leurs déplacements et favoriser une utilisation raisonnée des véhicules sur l'ensemble de leur territoire. Les déplacements constituent une importante source d'émission de GES des programmes/missions.

Prenons par exemple le programme ACO (Afrique Cap-Ouest) qui, en utilisant l'OMEE, a mesuré que ses déplacements représentent 83.72% des émissions de GES du programme !



Le programme Cambodge a quant à lui utilisé la méthode de l'ONG GERES. Résultat : les déplacements représentent 82,34% des émissions de GES du programme !



Sans pour autant faire de la protection de l'environnement un frein au déroulement optimal des opérations, il est primordial de la placer comme l'une des composantes prépondérantes dans les choix concernant les déplacements.

De nombreuses actions sont possibles, et si certaines nécessitent de vrais investissements, la plupart nécessite juste de modifier ses comportements en adoptant les bons réflexes.

Il faut commencer par avoir une compréhension globale de sa flotte de véhicules et avoir une vision globale des déplacements, afin d'envisager des actions pour réduire les impacts environnementaux liés aux déplacements. C'est pourquoi un diagnostic initial ainsi qu'un suivi régulier sont nécessaires.

Agir sur les modes de déplacement et la gestion des carburants permettra à la fois :

- De diminuer les émissions de gaz à effet de serre,
- De diminuer la consommation de carburant,
- D'améliorer la qualité de vie du personnel (stress, bruit, etc.),
- D'avoir des conséquences positives sur l'environnement en général,
- De diminuer les coûts.

Exemples de bonnes pratiques

Choix et maintenance des véhicules

Constituer un parc de véhicules plus « propres » : utiliser des véhicules économes en carburant, etc.

Adapter le parc de véhicule à ses besoins ; par exemple, éviter d'acheter uniquement des véhicules 4x4 si un ou plusieurs véhicules doivent finalement rester en ville ou circuler sur des routes carrossables
Intégrer le critère « émissions de CO ₂ » lors de l'achat des véhicules
Privilégier la location des véhicules plutôt que l'achat (surtout si la fréquence d'utilisation des véhicules est faible)
Suivre la consommation des véhicules (cartes de carburant, logiciel de suivi...), et vérifier que l'entretien des véhicules est réalisé de façon régulière et adéquate
Organiser le suivi de la maintenance (gonflage des pneus, filtres, vidange, fonctionnement du système de climatisation, etc.), mise en place de <i>check-list</i> .
Contrôler la pollution des véhicules
Optimiser / limiter les déplacements
Toujours s'interroger sur la nécessité d'un déplacement en envisageant les autres options : email, téléphone, conférence téléphonique, vidéo conférence.
Favoriser les visioconférences / audioconférences en achetant l'équipement nécessaire (logiciel, micro, etc.)
Promouvoir si possible le télétravail
Se rendre sur son lieu de travail (quand c'est possible) à pied, en transport en commun, en covoiturage avec les collègues
Trouver pour le personnel des logements proches des bureaux
Pour les déplacements plus longs, privilégier les transports en commun (bus, train) à la voiture et à l'avion
Privilégier des vols directs, éviter les escales
Les transports pour les livraisons et expéditions (lien avec les achats) : <ul style="list-style-type: none"> • Grouper et rationaliser les commandes • Choisir un transporteur plus vertueux écologiquement
Aménager un espace de stockage fonctionnel pour entreposer les fournitures, et ainsi réduire le nombre de livraisons

Favoriser les achats locaux pour diminuer les transports	
Lors de visites sur les programmes/missions (visite siège, formation, etc.), informer systématiquement des différents modes de transports en commun disponibles pour se rendre sur le site	
Mener une réflexion sur les impacts liés aux transports lors de l'organisation d'événements sur le site (séminaire, formation, etc.)	
Adopter une éco-conduite	
Former ses équipes afin d'adopter un mode de conduite responsable et écologique, et afin que chacun fasse le choix d'une conduite plus sûre, ce qui implique des changements d'attitudes simples basés sur une bonne connaissance de son véhicule et sur la maîtrise de sa conduite ; la conduite responsable permet de moins consommer, de réduire les accidents et de diminuer l'impact sur l'environnement	
Comment ?	<p>Les principes de l'éco-conduite :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Accélérer franchement, mais sans brutalité • Stabiliser rapidement la vitesse • Maintenir une vitesse constante • Conduire avec souplesse • Anticiper les situations • Maintenir les distances de sécurité • Respecter les limitations de vitesse • Vérifier la pression des pneumatiques • Optimiser l'utilisation du véhicule • Climatiser raisonnablement – ouvrir les fenêtres à la place de la climatisation • Lors des arrêts prolongés, penser à couper le moteur (arrêts de plus de 2 minutes)
Maîtriser sa conduite	<ul style="list-style-type: none"> • Démarrage : pour un départ efficace, il faut atteindre rapidement une vitesse stable tout en modérant l'accélération • Rapports de vitesse : passer le rapport supérieur le plus tôt possible, être en permanence sur le rapport le plus élevé pour avoir une régime moteur aussi bas que possible • Accélération : elles commandent directement la

	<p>consommation du carburant, c'est pourquoi il faut éviter les accélérations brutales</p> <ul style="list-style-type: none"> • Ralentir ou freiner : il faut utiliser le plus possible le frein moteur, solliciter les freins le moins souvent possible pour éviter de nombreuses accélérations
<p>Optimiser l'utilisation de son véhicule</p>	<p>Pour optimiser l'utilisation de son véhicule, il faut bien exploiter ses potentiels et penser à faire les vérifications d'usage nécessaires à son bon fonctionnement :</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'entretien du véhicule : les niveaux, la pression des pneumatiques, le contrôle technique • Le chargement : veiller à bien répartir le chargement et à bien l'arrimer • Le régulateur et le contrôleur de vitesse : ils aident à la conduite et permettent une meilleure maîtrise de la consommation
<p>Maîtriser sa consommation</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Le compte-tours : grâce à lui, le conducteur visualise instantanément le régime du moteur, et doit s'efforcer de rester dans la zone verte et n'utiliser la plage de régime supérieur qu'en cas de nécessité • La climatisation : elle fait partie du confort du véhicule mais attention, elle augmente sensiblement la consommation en carburant ; penser à aérer le véhicule avant de climatiser !
<p>Adapter sa conduite à l'environnement</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Circuler en ville : la circulation urbaine nécessite de nombreux changements de vitesse gourmands en énergie ; il faut essayer de minimiser leurs effets pour agir efficacement sur la consommation en carburant : garder les distances de sécurité, conduire par anticipation et maintenir une vitesse stable • Circuler sur route / autoroute : maintenir les distances de sécurité, anticiper et garder une allure constante restent les principes de base ; il faut également choisir le bon moment pour s'engager dans le flux de circulation afin d'éviter les fortes accélérations

Acheter de façon responsable

Le concept d'achat responsable s'inscrit dans la démarche du développement durable. « Le développement durable est un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs »⁴. Cette notion vise à prendre en compte, outre l'économie, les aspects environnementaux et sociaux qui sont liés à des enjeux de long terme.

La convergence entre les dimensions sociale, environnementale et économique permet d'atteindre un développement durable.



Les achats responsables sont une manière d'appliquer les principes du développement durable au domaine des achats. Un achat responsable, c'est l'achat d'un produit qui, à service rendu identique et sur l'ensemble de son cycle de vie (fabrication, transport, utilisation, fin de vie), est source de moins d'impacts sur l'environnement et sur la santé. On parle en particulier d'achats verts lorsque l'on se focalise sur la dimension environnementale. C'est à ce type d'achats que ce guide s'intéresse.

La démarche d'achats verts consiste à intégrer des critères environnementaux dans son processus d'achat de produits/services, en cohérence avec ses besoins réels, et en visant une utilisation rationnelle des produits/services.

Dans le cadre de l'activité d'un programme/mission, les achats représentent les fournitures de bureau, le mobilier, l'énergie, le matériel informatique, les véhicules, les prestations de service, etc. Un programme/mission doit anticiper les impacts environnementaux de sa politique d'achat, et de ses sources d'approvisionnement. Par le volume et la diversité de leurs achats, les programmes/missions peuvent avoir un impact important et un effet d'entraînement local en intégrant des critères environnementaux dans le choix des produits/services qu'ils achètent. Pour ce faire, il faut adopter une approche en cycle de vie d'un produit, c'est-à-dire tenir compte des impacts environnementaux de tout le cycle de vie du produit. Les analyses de cycle de vie (ou écobilans) permettent de comparer différents produits sous l'angle de leurs impacts environnementaux à toutes les étapes.

⁴ Commission Brundtland, 1987

http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/sites/odysee-developpement-durable/files/5/rapport_brundtland.pdf

Quelques bonnes questions à se poser en amont de l'acte d'achat

- Quelles sont les matières premières, substances et composants permettant de concevoir le produit ?
- Sont-ils renouvelables, toxiques, nocifs, polluants, etc. ?
- Leur extraction est-elle dangereuse, polluante, génératrice de déchets, consommatrice d'eau/d'énergie, etc. ?
- Quel est le processus de fabrication ? Est-il polluant ? Consommateur d'énergie, d'eau, etc. ?
- A sa fin de vie, sera-t-il détruit, recyclé, valorisé, remanufacturé, etc. ?
- Le site de production est-il bien géré ?
- Comment s'organisent le transport et la logistique ?
- Quels emballages sont utilisés ?
- De quelles matières sont-ils composés ?
- Quel sera le circuit de recyclage de l'achat s'il comporte des risques pour l'environnement ?

Quelques bonnes questions à se poser après l'acte d'achat

- Le produit est-il solide ?
- Est-il utilisé de manière raisonnable par les usagers ?
- Existe-t-il une prestation de maintenance et d'entretien, lorsque nécessaire ?
- Est-il facilement réparable ?

Loin d'être exhaustive, cette liste de questions permet de comprendre la logique de l' « approche en cycle de vie ». Bien évidemment, les critères environnementaux sont à pondérer avec d'autres critères plus classiques (qualité/coûts/délais) ; ils peuvent être pris en compte de façon complémentaire à d'autres critères.

Adopter une politique d'achat responsable

Cela présente de multiples atouts :

- Économies financières (diminution des volumes achetés, baisse des consommations énergétiques, accroissement de la durée de vie des produits,...)
- Réduction des impacts environnementaux et de la quantité de déchets toxiques
- Amélioration de la qualité globale des produits
- Anticipation de l'évolution des réglementations environnementales

- Valorisation de l'image de l'organisation
- Cohérence de l'activité du programme/mission avec ses engagements en termes de « *Do no harm* »
- Encouragement à l'innovation.

Avant d'entamer une démarche d'achats responsables, il est nécessaire de répondre à quelques questions sur la qualité environnementale des produits/services, et sur la gestion globale des achats.

Les questions à se poser avant d'entamer une démarche d'achats responsables

- Connaissez-vous la qualité environnementale des produits et services que vous achetez et utilisez ?
- Vos appels d'offre et vos contrats actuels incluent-ils des considérations environnementales ?
- Les personnes impliquées dans les processus d'achat ont-elles été sensibilisées et formées sur ces aspects ?
- Les personnes associées à l'évaluation des achats ont-elles d'autres critères d'évaluation que le prix d'achat ?
- Quelle est la fréquence des achats et des livraisons ?
- Les modes de transport sont-ils pris en compte dans le choix des fournisseurs ?
- La fin de vie des produits et de leurs emballages (élimination, valorisation...) fait-elle l'objet d'une réflexion systématique lors de l'achat d'un bien ou d'un service ?
- Des comparaisons sont-elles réalisées entre l'achat de biens d'équipement et l'achat de prestations ?

Exemples de bonnes pratiques

Pratiques d'achats générales
S'informer sur les différents signes de reconnaissance de la qualité environnementale
Acheter si possible des produits éco labellisés
Se constituer un catalogue, une sélection d'articles écoresponsables
Intégrer dans les critères de choix économiques la notion de coût global (investissement + fonctionnement sur la durée de l'amortissement)

Se renseigner sur l'état de l'offre écoresponsable locale avant de rédiger les spécificités techniques d'un cahier des charges
Préférer les produits répondant aux exigences d'un écolabel officiel ou équivalent
Préférer les produits pérennes ou rechargeables, les produits en vrac
Intégrer des considérations environnementales dans les décisions liées au processus d'achat
Adopter une « charte des achats durables » afin de systématiser la prise en compte de critères environnementaux
Caractéristiques des produits
Miser sur la durabilité des produits : matériel le plus robuste possible, matériel réparable, articles réparables, rechargeables, démontables, réutilisables, recyclables
Penser à l'origine des matériaux (ressources renouvelables, matériaux recyclés...), et à la fin de vie des produits (matériel usagé repris et valorisé par le fournisseur)
Favoriser les biens à longue durée de vie
Favoriser la qualité plutôt que la quantité
Lire les fiches techniques des matériaux pour déterminer s'ils contiennent des composants toxiques ou non respectueux de l'environnement
Éviter l'utilisation de produits générant une grande quantité de déchets
Optimiser le nombre d'appareils achetés, éviter les affectations d'appareils (type imprimante) à une seule personne
Évaluer la pertinence d'acheter un service plutôt que de posséder le bien en propre
S'assurer de la solidité des produits en repérant les modèles et les marques solides
Tenir compte des impacts environnementaux de tout le cycle de vie du produit
Utiliser, lorsqu'ils existent, les résultats des écobilans pour comparer des produits
Favoriser les articles consommant peu d'énergie, y compris l'énergie grise (nécessaire à la fabrication et à l'élimination)

Préférer les produits non toxiques et recyclables, même s'il n'existe pas d'écobilan ou d'étude sur l'énergie grise, afin de réduire l'impact sur l'air lors de l'élimination
Demander au fournisseur de reprendre le produit en fin de vie, lorsque cela est pertinent, pour assurer sa réutilisation, son recyclage ou son élimination
Limiter les transports / opter pour les modes de transport les moins polluants
Contrôler et gérer régulièrement les stocks pour regrouper les demandes d'achat
Eviter les transports et déplacements de personnes en optant pour des solutions « dématérialisées » (par exemple organiser des séances téléphoniques, etc.)
Privilégier les prestataires de services locaux afin de limiter les déplacements
Regrouper autant que possible les commandes pour optimiser les taux de remplissage des véhicules de livraison
Privilégier les fournisseurs proposant les modes de transport les moins polluants
Réduire les emballages et favoriser les emballages recyclés et/ou recyclables
Préférer des produits ayant peu d'emballages
Privilégier les emballages réutilisables
Privilégier les emballages en matière recyclée et/ou avec des matériaux recyclables (carton, papier, etc.) ; éviter si possible les emballages en plastique, PVC, etc.
Éviter les emballages composites, qui ne peuvent pas être recyclés facilement (par exemple film bulle collé sur carton/papier)
Demander une optimisation des volumes et du poids du conditionnement et des emballages

Gérer les déchets de façon responsable

Chaque jour, l'activité humaine produit environ 10 millions de tonnes de déchets (hors agriculture et construction), ce qui représente une production mondiale d'environ 4 Milliards de tonnes de déchets par an. Les émissions liées à l'élimination des déchets (opérations de collecte et de traitement) représentent dans le monde environ 3% des gaz à effet de serre⁵. Il est donc nécessaire d'adopter une bonne gestion des déchets afin de limiter notre impact environnemental en tant qu'ONG.

Qu'est-ce qu'un déchet ?

Un déchet est défini comme étant un résidu destiné à l'abandon. Il existe plusieurs types de déchets.

Les déchets biodégradables	Un déchet biodégradable ou bio déchet est de manière générale un déchet organique d'origine végétale, animale ou bactérienne, qui peut être plus ou moins rapidement décomposés par des micro-organismes	Déchets de jardin, déchets alimentaires ou « eau grasse », etc.
Les déchets inertes	Les déchets inertes sont des déchets qui ne se décomposent pas, ne brûlent pas et ne produisent aucune réaction physique, chimique ou biologique de nature à nuire à l'environnement ; ils ne sont pas biodégradables, et ne se détériorent pas au contact d'autres matières	Béton, briques, tuiles, céramiques, carrelages, routes, ponts, déblais de tranchées, de pavés, etc.
Les déchets recyclables	Un déchet recyclable est un déchet qui peut être transformé en matières premières secondaires, permettant ainsi la production d'autres produits	Le verre, les emballages (propres), les papiers, etc.
Les déchets dangereux	Un déchet dangereux présente une ou plusieurs des caractéristiques suivantes :	Les DDD : <ul style="list-style-type: none">● solides : déchets

⁵ Chiffre clés du climat : France et Monde, MEDDE, 2015

<http://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/publications/p/2369/1072/chiffres-cles-climat-france-monde-edition-2016.html>

	<p>explosif, comburant, inflammable, irritant, nocif, toxique, cancérogène, infectieux, corrosif, mutagène. Il en existe principalement trois sortes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les DDD (déchets dangereux diffus) • Les DIS (déchets industriels spéciaux) • Les DEEE (déchets d'équipements électriques et électroniques) 	<p>banals souillés, piles, batteries usagées, résidus de peinture, etc.</p> <ul style="list-style-type: none"> • liquides : lessives, détergents, eau de javel, aérosols, huiles de vidange, liquide de frein, de refroidissement, solvants, encres, etc.
		<p>Les DIS :</p> <ul style="list-style-type: none"> • les déchets organiques : solvants, hydrocarbures, boue, etc. • les déchets minéraux liquides ou semi liquides : bains de traitement de surface, acides, etc. • les déchets minéraux solides : cendres, mâchefers, etc.
		<p>Les DEEE :</p> <p>Téléphones portables, télévisions, ordinateurs et tout appareil électroménager</p>
<p>Les déchets ultimes</p>	<p>Un déchet ultime est défini comme n'étant plus susceptible d'être traité dans les conditions techniques et économiques appartenant au processus de valorisation du déchet ou de réduction de son caractère polluant ou dangereux</p>	

Les démarches préalables à la gestion des déchets

Avant de se lancer dans une démarche de réorganisation de la gestion des déchets, il faut s'informer sur les règles, les techniques, et les possibilités locales d'élimination des déchets. Il est donc indispensable de connaître :

- Les décharges,
- Les contraintes réglementaires existantes,
- Les techniques d'élimination (stockage, collecte, valorisation...) adaptées à chaque type de déchets,
- Les opportunités et les contraintes locales en matière de gestion des déchets.



Les questions à se poser pour procéder à un inventaire des différentes sources de déchets

- Quels types de déchets génère le programme/mission ? Déchets dangereux ou non, déchets recyclables...
- En quelle(s) quantité(s) ? A quel(s) moment(s) ?
- Quels sont les freins et les leviers (caractéristiques du site, réglementations locales, sensibilisations...) ?

Pour évaluer les déchets produits par les programmes/missions, il est nécessaire :

- de mettre à contribution plusieurs services : service achats, services généraux...
- de faire une estimation des déchets : volume et poids des déchets évacués hors du site,
- d'effectuer une estimation à partir des achats : il est parfois nécessaire d'estimer les quantités de déchets produits en fonction des consommations (papiers, cartons, toners, etc.). La première source d'informations correspond alors aux factures d'achat des consommables (papiers, cartouches d'encre) ainsi qu'aux contrats avec les prestataires.

La gestion des déchets

Cela regroupe la production et le traitement des déchets :

- La production correspond aux choix des produits à la source, à leur utilisation, à leur valorisation,
- Le traitement des déchets correspond au tri, à la collecte, au transport, au traitement et/ou au stockage, au recyclage ainsi que la valorisation énergétique ou autre.

Ainsi, il est nécessaire d'adopter une approche globale dans sa gestion des déchets. Il faut respecter **la règle des 4R : Réduire, Réutiliser, Recycler, Repenser.**

Les 4R constituent une stratégie de gestion des produits visant à :

- **Réduire** : Réduction de la quantité de produits qui arrivent en fin de vie, produire moins de déchets, acheter moins de produits et éviter les produits aux emballages inutiles.
- **Réutiliser** : Réemployer un produit usagé pour lui donner une deuxième vie, pour un usage identique ou différent.
- **Recycler** : Ensemble des opérations de collecte et de traitement des déchets permettant de réintroduire dans un cycle de fabrication les matériaux qui constituaient le déchet.
- **Repenser** : Avoir un regard totalement différent sur les déchets afin de progresser dans la pensée d'un système parfaitement efficace.

Cette approche de gestion des déchets permet de réduire la quantité de matière et de produits impossibles à réutiliser ou à recycler. Les produits qui arrivent en fin de vie et qui ne peuvent pas rentrer dans ce schéma sont considérés comme des déchets ultimes. Les déchets produits par les activités d'un programme/mission sont variés : des imprimés et des papiers de bureau ; des déchets d'emballage ; des déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE) dont certains sont classés comme dangereux (lampes basse consommation, tubes fluorescents, matériel informatique, téléphones,...) ; des déchets dangereux (toners, piles, accumulateurs, etc.) ; d'autres déchets non dangereux (fournitures de bureau, gobelets de machine à café, mobiliers de bureau, mobiliers des logements des expatriés,...).

Exemples de bonnes pratiques

Mettre en place le tri
Organiser le stockage en interne
Regrouper les déchets relevant d'une même filière de traitement
Adapter les capacités de stockage interne en fonction des quantités produites
Equiper tous les stockages de rétention
Eviter les mélanges impropres
Pour les déchets qui peuvent être recyclés dans d'autres pays que sur le pays d'utilisation (déchets de type matériels de communication, informatiques), établir un protocole permettant à ces déchets d'être recyclés : par exemple, profiter des missions terrain-siège pour réserver 3kg à 5kg dans les bagages des personnes allant au siège, afin de remettre les déchets au département logistique, qui fera intégrer le déchet à un système de recyclage

Faire un mapping des usines de recyclage dans le pays
Etablir des partenariats avec des filières locales de recyclage (entreprises et récupérateurs)
Stocker et prévoir le rapatriement des déchets non recyclables
Mutualiser entre ONG d'un même quartier les systèmes de collecte des déchets recyclables ou de traitement des déchets dangereux (réseau urbain)
Former le personnel
Organiser des réunions d'information
Mettre en place des panneaux d'affichage, poser des affiches dans l'entreprise et des logos sur les bacs ou fûts de déchets
Equiper le personnel qui manipule les déchets de protections adaptées



Les pratiques interdites

- L'abandon, la décharge sauvage,
- Le brûlage en plein air ou dans des chaudières à bois,
- L'évacuation des déchets dangereux par le biais du réseau d'assainissement,
- Le mélange des déchets de différentes catégories,
- La mise en décharge des déchets bruts, excepté les déchets ultimes.

Les mélanges à éviter

- Huiles entières / huiles solubles / solvants,
- Déchets minéraux / déchets organiques,
- Déchets cyanurés avec tout autre déchet,
- Tout déchet dangereux avec des déchets banals.

Boîte à outils

Outils pour réaliser un diagnostic environnemental

- Handicap International - **Outil de mesure d'empreinte environnementale (OMEE)**
http://www.hiproweb.org/fr/accueil/secteurs-dactivites/gestion-des-risques-de-catastrophes/docs/liste.html?tx_hidrtdocs_pi1%5BuidDoc%5D=1560
(mot de passe requis)
- GERES (Groupe Energies Renouvelables, Environnement et Solidarités) - **Outil de calcul de l'empreinte Carbone des programmes humanitaires**
<http://www.geres.eu/fr/>
- UNEP. **Environmental Impact Assessment Open Educational Resource**
<http://eia.unu.edu/index.html>

Autres outils conseillés par Handicap International

- Handicap International, Service logistique DAD – « **Les bonnes questions logistiques à se poser et bien budgétiser les coûts** »



- **Mapping des usines de recyclage :**
Fichier excel :
<https://goo.gl/yHDRfh>
Carte :
<https://goo.gl/hXSbJK>

Sites utiles

- **Green Recovery & Reconstruction: Training Toolkit for Humanitarian Aid (GRRT)**
<http://envirodm.org/green-recovery>
- **Greening the blue**
<http://www.greeningtheblue.org/>
- **Le Réseau Environnement Humanitaire**
<http://www.urd.org/Reseau-Environnement-Humanitaire>
- **Humanitarian Action and the Environment - OCHA**
http://www.ifrc.org/PageFiles/95755/B.f.01.%20Humanitarian%20action%20and%20the%20environnement_OCHA.pdf
- **Critères environnementaux dans le Compas Qualité - URD**
http://www.urd.org/IMG/pdf/UAH2009_Environnement_CQ_phase.pdf
- **Groupe Energies Renouvelables, Environnement et Solidarités**
<http://www.geres.eu/en/>
- **Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie**
<http://www.ademe.fr/>
- **Topic Briefing: An Introduction to Environmental Assessment. USAID – 2005**
<http://www.encapafrika.org/EGSSAA/EGSSAA-Pt4Ch00-EIA-Topic-Briefing-%2817Jan05%29.pdf>
- **UNDP Climate Change Country Profiles**
<http://www.geog.ox.ac.uk/research/climate/projects/undp-cp/>



Pratiques écoresponsables : Guide à destination des équipes terrain

Ce guide a pour objectifs de présenter des bonnes pratiques écoresponsables permettant de limiter les impacts sur l'environnement des programmes et missions de Handicap International.

Il est composé de 5 parties :

1. Engager et mobiliser
2. Evaluer son impact en réalisant un diagnostic initial
3. Gestion des consommations
4. Achats responsables
5. Gestion durable des déchets.

FEDERATION HANDICAP INTERNATIONAL
138 avenue des Frères Lumière
CS 88379
69371 Lyon cedex 08
Francia
publications@handicap-international.org